

## La Commune valide le Projet Educatif Local.

En préambule, les élus adoptent à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du jeudi 13 novembre 2014.

### Finances,

*M. Jean-Paul Le Nan, Adjoint au Maire, rapporteur de la Commission*

Les élus décident de reconduire sans augmentation les tarifs de la collectivité sur le **service d'assainissement**, à savoir :

En eau potable, prime fixe de 58,15 € et prix au m<sup>3</sup> de 0,124 €/m<sup>3</sup> pour 0 à 30 m<sup>3</sup> consommés, 0,454 €/m<sup>3</sup> pour 31 à 150 m<sup>3</sup> consommés, 0,423 €/ m<sup>3</sup> pour 151 à 600 m<sup>3</sup> consommés, 0,377 €/ m<sup>3</sup> pour 600 m<sup>3</sup> et plus de consommés.

En assainissement, prime fixe de 17,46 €. et 0,530 €/m<sup>3</sup> consommés.

280 € de recettes non recouvrées sur le **droit de pesage du Pont-bascule** sont admises en non-valeur.

**138.844 € de dépenses d'investissement** engagées sur 2014 et réalisées début 2015 – soit 23,6 % des dépenses réelles d'investissement 2014 – sont autorisées par l'assemblée, avant le vote du budget primitif de mi-mars 2015.

Les élus autorisent le versement dès le début d'année d'un acompte 30 % de la **subvention pour l'association ASC** (soit 34.152 €.) et 30 % également pour le **forfait scolaire à l'association Ogec de l'Ecole de Lambader** (soit 59.209 €.). Cette décision ne préjuge pas du montant décidé lors du vote du budget 2015 en mars prochain.

### Assainissement

M. Jean-Paul Le Nan fait part du rapport sur l'exploitation sur l'exercice 2013 du service assainissement de la commune.

Le réseau de collecte des eaux usées provient de 833 branchements pour 820 en 2012.

Le réseau est long de 18 km avec un poste de refoulement à Kerallan.

61.499 m<sup>3</sup> ont été facturés, soit 0,86 % de plus qu'en 2012 avec 60.969 m<sup>3</sup> facturés.

Au total un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> paiera 190,32 €. soit 1,59 €/ m<sup>3</sup> (+1,79 %/2012).

La station d'épuration mise en service en novembre 2007 est en bon état de fonctionnement avec des analyses conformes aux prescriptions administratives.

### Matériels

Un poste de soudure est acquis auprès de la société orexad Hartereau pour 1.650 €.H.T.

### Aménagement du Bourg, Urbanisme et Bâtiments Non-Sportifs

*M. Gilbert Miossec, Adjoint au Maire, rapporteur de la Commission*

A la rentrée de janvier 2014, l'**immeuble Guéguen** va subir quelques transformations : la maison va être détruite par l'entreprise Nédélec de Landivisiau, les deux cuves à essence enterrées de 30 m<sup>3</sup> dégazées par Sani Ouest de Brest, l'Atelier des Travaux Manuels sera transféré dans le hangar après travaux effectués par des entreprises locales, à savoir la menuiserie et charpente à l'entreprise Quéré, l'électricité-sanitaire-plomberie à l'entreprise Le Scanf, les travaux de ragréage et d'habillage du sol par les employés communaux.

Des **travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et de signalisation** dans le bourg et aux abords de l'Ecole sont effectués par l'entreprise Colas et Ouest Signal, pour un budget de 8.000 €.H.T.

M. David Le Scanf fait remarquer que la commune a reçu un Prix Spécial pour les **travaux d'aménagement et de fleurissement des entrées de bourg** par la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau.

### **Action Culturelle, Bâtiments et Espaces de Sports et de Loisirs**

*M. Jean-Paul Le Nan, Adjoint au Maire, rapporteur de la Commission*

La commission s'est réunie pour envisager les travaux sur 2015.

L'Espace Jacques de Menou mérite des aménagements pour remplacer les équipements vétustes et inadaptés. Des devis sont demandés pour construire un local de rangement.

Au plan d'eau, l'aire de camping-car demande à être repris : un chiffrage des travaux à effectuer en régie et des équipements à acquérir, est à l'étude.

Les aires de jeux seront sécurisées et complétées par des tables et des bancs, une aire de pétanque.

Le bâtiment du boulodrome a besoin de travaux de réfection également.

### **Action Sociale et Solidarité**

*Mme Nadine Jaffrès, Adjointe au Maire.*

Lundi 17 novembre s'est tenue une réunion à la Mairie de Plouvorn rassemblant **des élus chargés de l'action sociale** dans les communes de la Communauté de Communes pour travailler ensemble sur des rencontres et des projets d'action communs auprès du public. Un document permettant de connaître les différents interlocuteurs en place et leurs activités respectives sera établi pour en faire bénéficier le public.

Un groupe « Ressources » va être constitué pour échanger les expériences et gérer toutes les situations se présentant sur les communes.

Les rencontres se renouvelleront régulièrement avec les élus intercommunaux.

Une réflexion est engagée pour permettre à tous les enfants d'intégrer les structures de loisirs culturels et sportifs en place sur la commune de Plouvorn. Le budget contraint des familles rend difficile l'accès à ces **offres d'activités locales**.

### **Salle Multifonctions**

*M. Jean-Paul Le Nan, Adjoint au Maire.*

La Maison de l'Enfance de la Communauté de Commune de Carhaix a été visitée par des élus de Plouvorn pour étudier le mode de fonctionnement, les activités développées et la déclinaison au niveau des locaux et des équipements.

### **Affaires Scolaires et Enfances**

*Mme Marie-Christine Pichon, Adjointe au Maire*

La commission travaille sur le **Projet Educatif Local** (P.E.L.). Il s'appuie sur un partenariat associant les différents acteurs de la commune : les enfants, les jeunes et leurs familles, les associations, l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), l'école, les bénévoles de l'aide aux devoirs, les associations de parents d'élèves (APEL et OGEC), les assistantes maternelles, les Aînés, ..., et les partenaires CCPL (Communauté de Communes du Pays de Landivisiau), CAF (Caisse d'Allocations Familiales), DDSC (Direction Départementale de la Cohésion Sociale).

Le P.E.L. a pour but de partager une démarche autour de l'épanouissement des enfants et des jeunes. Il permet de définir les orientations à destination des 700 enfants âgés de la commune de 0 à 17 ans, soit 24 % de la population. Le nombre d'enfants de 0 à 14 ans représente 21,6 % de la population totale.

Les objectifs sont de placer l'enfant au cœur du projet, favoriser son ouverture vers le monde extérieur, rendre acteurs « l'enfant et sa famille », permettre aux différents partenaires de travailler ensemble.

Le comité de pilotage assurera le suivi et l'évaluation du projet. Il sera composé d'un représentant de chaque grand pôle (élu référent, associations, école, parents, CAF, DDCS, CCPL...). Il sera animé par un coordonnateur qui sera chargé de faire vivre l'ensemble du projet. Il doit disposer de moyens adaptés pour remplir sa mission.

L'ensemble des acteurs de la commune seront informés par le biais du bulletin communal.

Une rencontre s'est tenue avec la commune de Plouzévédé qui a mis en place un P.E.L.

L'assemblée générale du Centre Aéré et des activités Multi-Ados s'est tenue la semaine dernière, en présence d'une assemblée de parents fournie.

### **Environnement et Espace Rural**

*M. Martial Cadiou, Adjoint au Maire, rapporteur de la Commission*

Des travaux d'aménagement sont envisagés au plan d'eau. Une présentation de désherbage mécanique a été effectuée pour envisager l'enlèvement des mauvaises herbes sans traitement.

Travaux 2015 et équipements sont en cours d'étude pour une proposition début janvier.

### **Informations et Communication**

*M. David Le Scanf, Conseiller Municipal*

Le projet de réalisation du bulletin communal annuel est en cours de finalisation.

Une formation est suivie par David La Scanf, Estelle Combot et Stéphanie Rolland de la Mairie sur les supports de communication à la C.C.I. de Morlaix.

Des actions de communication sont étudiées pour mettre en avant la commune de Plouvorn et ses attraits.

### **Intercommunalité**

Le rapport d'activités sur l'année 2013 de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau est présenté aux élus.

L'association Mille Pattes comprenant le Relais Assistante Maternelle et la Halte Garderie est reprise par la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau.

La sécurité routière est l'objet de réunion de concertation avec les services de la Préfecture et un conseiller par commune. Marie-Christine Pichon s'est rendue en réunion dernièrement en remplacement de M. Philippe Bras.

Une réunion du Syndicat Départemental d'Energie du Finistère s'est tenue dernièrement et Isabelle Le Goff et David Le Scanf y ont participé : des travaux d'enfouissement des réseaux et d'extension sont pris en charge. La maintenance de l'éclairage public connaît quelques problèmes de respect des délais actuellement.

La date prochain **Conseil Municipal** est fixée au jeudi 29 janvier 2014 à 19 h en Mairie.